



PAR COURRIEL

Le 15 septembre 2021

ABC Inc.
Mme/M. ****
Titre/fonction
1234, rue Principale
Ville (Québec) Code postal

Direction Commercialisation et affaires
réglementaires

Groupe TransÉnergie et équipement
855, Ste-Catherine Est
Montréal (Québec)
H2L 4P5

Tél. : 514 879-****
*****@hydroquebec.com

**Objet : CONVENTION D'ÉTUDE D'INTÉGRATION
POUR LA CENTRALE *******

PROJET NO *
(Demande Oasis #***R)**

Appel,

À la suite de la demande d'étude d'intégration reçue le [jour mois année] de ABC Inc. pour le projet mentionné en titre, Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité, (le « **Transporteur** ») vous fait parvenir la présente convention qui constitue la *CONVENTION D'ÉTUDE D'INTÉGRATION* pour le projet cité en objet.

L'étude d'intégration que s'engage à réaliser le Transporteur a pour objectif d'évaluer la faisabilité de raccorder le projet cité en objet au réseau d'Hydro-Québec et d'en définir la solution de raccordement en y spécifiant les caractéristiques, les ajouts requis au réseau ainsi que les autres exigences techniques. L'étude vise aussi à estimer de façon préliminaire les coûts et l'échéancier des travaux requis pour raccorder votre centrale.

Paragraphe à ajouter dans le cadre d'un projet n'étant pas retenu dans le cadre d'un appel d'offres d'Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité:

Aux fins de cette étude d'intégration, vous déclarez que l'énergie produite par la centrale fera l'objet d'un engagement d'achat de services de transport conformément à l'article 12A.2 des *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* en vigueur, dont le point de livraison sera *** OU le réseau local d'Hydro-Québec (point HQT). Conséquemment, l'étude se limitera à évaluer les scénarios d'intégration pour la livraison de l'énergie au point spécifié et nos conclusions ne seront valables que pour ce point de livraison.

A) Données utilisées pour l'étude

L'étude sera réalisée en utilisant les données et schémas précisées à l'annexe I de la présente convention, *ajouter lorsqu'applicable* : le modèle de simulation

numérique de [spécification de l'équipement de production avec no de modèle] fonctionnant avec le programme de simulation de réseau PSS/E de [nom du manufacturier] incluant la documentation appropriée que vous vous engagez à nous transmettre ainsi que les données supplémentaires que nous pourrions requérir.

À défaut de nous fournir dans les délais toute donnée requise à la réalisation de l'étude d'intégration, le Transporteur vous informera des valeurs typiques qu'il utilisera.

B) Contenu du rapport d'étude¹

Aux termes de l'étude, nous vous remettons un rapport contenant les informations suivantes :

- une description sommaire du ou des réseau(x) visé(s) par la demande d'intégration ;
- une description et une analyse économique des scénarios d'intégration, si plus d'un scénario est possible ;
- une description de la solution de raccordement retenue incluant entre autres :
 - le point et la tension de raccordement du projet au réseau d'Hydro-Québec ;
 - les additions ou modifications à apporter aux installations de transport ou de distribution d'électricité d'Hydro-Québec ;
 - le schéma de raccordement du projet ;
 - une estimation préliminaire des coûts et du délai pour réaliser les travaux de raccordement ;
- les niveaux de courts-circuits (contribution du réseau de transport ou de distribution d'électricité) au point de raccordement ;
- une description des autres exigences techniques de raccordement pouvant s'appliquer au projet.

C) Confidentialité

Le rapport pourrait contenir des informations qui sont confidentielles selon les *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec*, le *Code de conduite du Transporteur* et les décisions de la Régie de l'énergie dont notamment les informations suivantes :

- schémas unifilaires et de liaison et informations critiques en matière d'infrastructures énergétiques (*Critical Energy Infrastructure Information* ou CEII);
- estimations détaillées des coûts des différentes solutions qui constituent une information commerciale sensible pour le Transporteur.

(Ci-après, les « Informations confidentielles »)

¹ Voir le Tableau 1 de l'article 4 des [Exigences techniques du Transporteur relatives au raccordement des centrales électriques au réseau d'Hydro-Québec](#) pour en savoir davantage sur les informations requises pour les fins de l'étude d'intégration.

Pour cette raison, le rapport qui vous sera remis contiendra une partie publique, donc accessible à un tiers qui le demanderait, et sera accompagné d'une annexe à diffusion restreinte, contenant les informations jugées sensibles ou confidentielles.

Ainsi vous devez prendre toutes les mesures nécessaires afin que les Informations confidentielles demeurent confidentielles et que personne n'y ait accès ou ne puisse en prendre connaissance sauf dans les cas permis ou décrits aux présentes.

Vous pouvez permettre l'accès aux Informations confidentielles à un membre de votre organisation ou à vos consultants. Dans un tel cas, vous vous engagez envers le Transporteur à prendre toutes les mesures nécessaires afin que les Informations confidentielles demeurent confidentielles malgré cette divulgation. Sur demande du Transporteur, vous devrez décrire les mesures que vous avez mises en place afin d'assurer la confidentialité des Informations confidentielles et transmettre le nom ainsi que les coordonnées des personnes auxquelles vous avez divulgué les Informations confidentielles.

Aucune reproduction de quelque nature que ce soit des Informations confidentielles n'est permise, sauf que votre entité et vos consultants pouvez effectuer des copies de travail pour un usage interne seulement. Dans un tel cas, les copies de travail sont visées par les présentes obligations de confidentialité.

Les documents, les rapports ou autres copies de travail que vous préparez ou faites préparer et qui contiennent les Informations confidentielles devront être détruits sur demande du Transporteur.

Vos successeurs, mandataires, préposés et ayants droit sont liés et tenus de respecter ces obligations de confidentialité.

Vos obligations de confidentialité prennent effet à la date de votre signature de la présente convention et demeure en vigueur pour les durées suivantes :

- a) pour les Informations confidentielles comme les schémas unifilaires et de liaison ainsi que les CEII : période indéterminée²;
- b) pour les estimations détaillées des coûts des différentes solutions, selon la plus tardive des dates suivantes :
 - i. Un an de la date de mise en service réelle du projet décrit au rapport;
 - ii. Un an de la date de mise en service prévue du projet décrit au rapport;
 - iii. À l'expiration du délai prévu au sous paragraphe ii), si votre demande de raccordement est toujours active, le délai est reconduit jusqu'à un an de la date de mise en service réelle du projet ou jusqu'à un an de la date du retrait de votre demande de raccordement.

² Selon les décisions D-2016-086 et D-2016-091 de la Régie de l'énergie.

D) Coût et délai pour réaliser l'étude

Le coût pour réaliser l'étude d'intégration est estimé à ***** dollars (** *** \$ plus taxes) et le délai de livraison du rapport, en tenant compte des autres demandes en cours chez le Transporteur, est de *** mois à compter de la date de signature de la présente convention accompagnée d'un transfert bancaire en faveur d'Hydro-Québec, au montant de **** dollars et *** cents (** ***,** \$), soit l'équivalent de 50% du montant estimé des travaux, plus les taxes applicables (TPS et TVQ).

Advenant toute modification admissible³ à votre demande ou tout retard ou changement dans la remise d'informations qui sont requises, ou pour toute raison valable, le Transporteur se réserve le droit de demander tout montant additionnel pour poursuivre l'étude et prolonger le délai de réalisation mentionné ci-dessus.

E) Modalités de facturation et de paiement

À la fin de l'étude, le Transporteur établira le coût réel de l'étude et vous fera parvenir une facture finale.

Si le coût réel est supérieur au total des sommes que vous nous avez versées, la facture indiquera le solde à payer dans les trente (30) jours de la date de facturation. Le solde portera intérêts après échéance au taux fixé par l'article 28 de la *Loi sur l'Administration fiscale* et les articles 1617 et 1619 du Code civil du Québec.

Si le total des sommes que vous nous avez versées excède le coût réel indiqué à la facture finale, nous vous rembourserons cet excédent selon les mêmes modalités.

F) Maintien de la priorité de réservation pour le service de transport

Conformément aux *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec*, approuvés par la Régie de l'énergie, et afin de maintenir votre priorité de réservation pour le service de transport, la présente convention doit être signée et retournée au Transporteur, avec le transfert bancaire requis, dans un délai de quinze (15) jours. Si ce délai n'est pas respecté, votre demande sera alors réputée retirée.

Acceptation

³ Une modification admissible de la demande d'étude d'intégration est une modification qui n'est pas susceptible d'affecter le résultat des autres demandes d'études d'intégration (ou études d'impact) en cours ou qui ne change pas substantiellement votre demande au sens de l'article 12A.3 des *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* comme le serait notamment, et sans s'y limiter, une modification touchant la localisation du projet, la puissance maximale à transporter, la tension nominale au point de raccordement ou certaines caractéristiques des équipements de production. Une modification du projet qui ne répond pas aux critères de modification admissible sera traitée comme une nouvelle demande et celle-ci se verra attribuer une place dans la séquence des études d'impact correspondant à la date de dépôt de la demande complète du projet ainsi modifié.

Si vous êtes d'accord avec le contenu de la présente convention, veuillez nous retourner par courriel une version signée de celle-ci.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur ***, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Nom

Délégué(e) commercial(e)

A titre de représentant dûment autorisé, je confirme avoir lu et accepter les modalités de la présente convention d'étude d'intégration.

Lue et acceptée à _____, le _____ 202*

ABC Inc.

Nom :

Titre :

Signature : _____

ANNEXE I

DESCRIPTION SOMMAIRE DES INSTALLATIONS

A) Adresse des installations :

La centrale est située dans la(les) municipalité(s) de _____, dans la MRC / le territoire non-organisé de _____,

Coordonnées : Lat. : **.***** Nord
Long. : **.***** Ouest

B) Date de mise sous tension initiale demandée : JJ-MM-AAAA

C) Puissance installée : ** MW

D) Puissance maximale à transporter : ** MW

E) Systèmes mécaniques et électriques

Groupe turbine-alternateur / aérogénérateurs (si éoliennes)

Nombre	: **
Marque	: _____
Modèle	: _____
Puissance nominale	: ** kW
Tension nominale	: **, * kV
Facteur de puissance nominal	: ** %
Type de turbine	: Hydraulique/Thermique/Éolienne
Type d'alternateur	: Synchronique/Asynchronique
Régulateur de vitesse	: Oui/Non
Régulateur de tension	: Modèle et paramètres
Stabilisateur	: Modèle et paramètres

Transformateur aux éoliennes

Nombre	: *
Puissance nominale	: ** MVA
Tension nominale	: **, * kV - *** kV (selon solution HQT)
Impédance	: ** %
Enroulement	: Triangle (**, * kV)/étoile (***) kV
Nombre de prises hors charge	: **
Plage de régulation	: ± * %

Réseau collecteur (parc éolien seulement)

Nombre de circuit	: _____
Tension	: _____
Longueur totale approximative	: _____

Calibre des câbles souterrains : _____

Transformateur de raccordement

Nombre : *

Puissance nominale : ** MVA

Tension nominale : **, * kV - *** kV (selon solution HQT)

Impédance : ** %

Enroulement : Triangle (**, * kV)/étoile (** kV)

Mise à la terre : Oui/Non

Nombre de prises : **

Plage de régulation : ± * %

Prises sous charge avec régulation automatique : Oui/Non

Réactance dans le neutre du transformateur de raccordement

Impédance : (à valider)

Équipement pour le support réactif (si requis)

Nombre :

Type : condensateur/statique/statcom/
synchrone

Puissance nominale : ___ kvar

Tension nominale : ___ kV

Pouvoir de coupure : ** kA, * sec

Poste de sectionnement ([réseau de distribution seulement](#))

Disjoncteurs principaux

Nombre : *

Mise à la terre : Oui/Non

F) SCHÉMA UNIFILAIRE DU POSTE DE DÉPART

G) SCHÉMA DE LOCALISATION DU PROJET